

# Traversée de l'Afrique en caravane par Claude Poirier

## Livre 11 : De la Zambie à la Tanzanie

Sérenjé – Zambie, dimanche 16 avril 2000 :

La route est à nouveau pratiquement déserte et nous pouvons nous arrêter plus d'un quart d'heure sans voir le moindre véhicule. Lors du contrôle de police de Sérenjé, le policier me dit en anglais, qu'après la commune suivante, la route est très mauvaise. Tout en couvrant la distance qui nous sépare de cette localité, j'imagine le pire. Quelque peu déformée, la route serait, pour de nombreuses contrées africaines, une route impeccable et neuve. Nous y roulons en toute sécurité à près de quatre-vingts kilomètres heure. J'aurais aimé avoir partout des routes aussi "bad". Le paysage monotone qui nous accompagne depuis l'Afrique du Sud cède sa place à un panorama où la terre est plus rouge et à un horizon qui s'ouvre devant nous en de larges vallées qui me font penser à ceux de la Tanzanie et du Kenya. La police d'Idoka, qui nous a intercepté sur la route, nous accorde l'hospitalité pour la nuit. Les feux arrière de Nadrêva sont hors d'usage ! Nous avons parcouru près de sept cents kilomètres en dix heures de route, longé la frontière angolaise sans problèmes et nous sommes à cent vingt kilomètres de la frontière tanzanienne qui, nous l'espérons, s'ouvrira devant nous comme les précédentes.



«La corruption est une forme de fascisme ! dit Kaly, qui se remémore les différents contrôles de la journée. Puis il ajoute : - Des endroits comme ici sont faits pour réfléchir et pour méditer. Ils libèrent l'âme engourdie.» Je me demande en quoi ces lieux peuvent bien lui inspirer de tels mots. L'endroit où nous sommes est sinistre et le bâtiment d'une laideur effrayante. Les sanitaires, comme les bureaux ou les ouloirs sont dans un tel état de délabrement qu'ils sont représentatifs de la misère subie par les Zambiens. Cela

explique aussi le comportement des policiers qui, non payés depuis des mois, rackettent pour survivre. Totalemment ivre, le patron de la brigade nous rejoint. Il a lu les lettres qui arrangent une nouvelle fois les choses.

« Kaly, comment définis-tu la connaissance ? », dis-je après la visite inopinée de l'adjudant chef qui, bien qu'il ait bu, me paraît être un homme plus érudit que ses collègues.

- Euh, euh – puis après un long silence - Tu peux me répéter la question ?

- Comment définis-tu la connaissance ?

- La connaissance, c'est un savoir qui permet à l'individu d'interpréter la vie et ses événements de façon objective ! »

Là, c'est moi qui marque un long silence.

- Veux-tu connaître ma perception des choses ? Veux-tu savoir ce que je pense et comment je définis la connaissance ? La connaissance c'est lorsque tu sais que tu ne sais rien.

- Eh, c'est une phrase poétique. Elle vole l'esprit des lectures. C'est comme le cinéma ou le théâtre, tout ce qui est communicatif, ils utilisent ça à leur façon de connaissance et il faut faire attention pour que ton esprit ne soit pas volé. C'est comme ça lorsque vous écrivez, vous traitez les événements à votre façon. C'est avec votre connaissance que vous solutionnez les problèmes, que vous venez à bout des difficultés, vous cherchez toujours les solutions. C'est l'un des piliers de votre réussite. Capt'ain, qu'est-ce que vivre ? J'ai envie d'avoir tes idées, j'ai envie de savoir ce que vivre veut dire pour vous ?

- Que fais-tu en ce moment, Kaly ?

- Je pense et je médite, pas plus. En pensant et en méditant, j'acquière des facultés.

- Kaly, considérer chaque instant comme un instant privilégié, savourer la chance qui nous est offerte, apprécier chaque paysage et chaque fleur pour ce qu'ils offrent, c'est cela vivre. Etre l'acteur de sa vie plutôt que d'en être le spectateur. Surmonter les difficultés, ne pas accepter, ne pas se résigner et vaincre là où normalement nous aurions dû échouer. Partir à la conquête des pièges qu'occasionne chaque kilomètre parcouru et trouver des solutions à chaque problème. Affronter la dure réalité africaine comme je le fais en compagnie d'un Malien qui parfois me prend la tête... Profiter de ce que nous apprend ce voyage qui est merveilleux, extraordinaire, exceptionnel et offert à peu de gens. Se promener comme je l'ai fait tout à l'heure avec les Baby's dans un bourg africain où j'étais le seul Blanc. Avancer dans ce périple et sentir que la peur qui m'accompagnait est de moins en moins du voyage, c'est cela vivre ».

## **Vallée du Rift – Tanzanie, lundi 17 avril 2000 :**

Dès la frontière tanzanienne franchie, le paysage change du tout au tout et je découvre la magnificence de la vallée du Rift. La route est belle, les paysages sublimes et tout irait pour le mieux si je n'étais pas seul. Kaly est resté en Zambie !



Comme les autres pays traversés préalablement, la Tanzanie n'accorde pas de visa aux Africains de l'Ouest et ce matin la chance n'était pas avec nous. Lettres, supplications, trois heures d'explications, rien n'y a fait. Le chef de poste est resté de marbre. D'autant plus de marbre que Kaly a fait une énorme erreur. Voyant la tournure que prenaient les événements, il n'a rien trouvé de mieux à faire que de sortir sa demande de visa refusée à Lusaka. Son passeport indiquant que la frontière de Tunduma lui refuse l'entrée, il était inutile que nous cherchions à passer par un autre poste. Le cœur en peine, je me dirige vers l'ambassade de Dar Es Salaam. Et, maintenant, c'est la boîte de vitesse qui me lâche. Le sort s'acharne contre Kaly qui, persuadé que les choses s'arrangeront grâce au consulat de France, a laissé toutes ses affaires dans le coffre de Charly. Ayant uniquement pris son café, du sucre et l'argent que je lui ai laissé, il nous a quitté sur des mots brefs qui exprimaient que je n'aurais pas à l'attendre, de ne pas m'inquiéter et que, c'est au cours de moments comme ceux-là, qu'on peut constater l'amitié unissant deux hommes.

### **Tanzanie, Mercredi 19 avril 2000 :**

Kaly, mon ami, mon compagnon, mon cuisinier, ma "lavandière", mon bricoleur, mon "cassette-jockey", mes yeux pour doubler les camions depuis que nous roulons à gauche, mon conteur de proverbes bambara, Kaly et ses plaintes, Kaly et son pipeau, Kaly et ses mauvaises humeurs... Kaly est resté sur le bord de la route. Je suis triste. Bloqué dans le garage où j'attends désespérément que la boîte de vitesse soit à nouveau en état de fonctionner, je me désespère de ne pas pouvoir le joindre. Je me sens impuissant et inutile. N'ayant pas la moindre goutte de vin, je ne peux même pas noyer ma peine dans l'alcool. J'ai beau me dire que je ne suis en rien responsable de cette situation, que ce n'est pas moi qui l'ai laissé tomber, je culpabilise. Je pense à nos quatre mois de compagnonnage et aux douze pays traversés ensemble. J'ai rencontré Kaly au cours de la traversée du quatrième pays à l'aller et nous nous sommes séparés à la sortie du quatrième pays sur le chemin du retour... Ensemble, nous avons parcouru près de cinq mille kilomètres en Afrique Australe et plus de neuf mille en Afrique de l'Ouest. Ensemble nous avons embarqué sur un cargo. Ensemble... J'espérais trouver une solution à Dar Es Salaam et je suis coincé dans ce foutu garage qui ne respecte pas les engagements pris. Les vingt-quatre heures promises se sont transformées en un arrêt qui

se prolonge et, pour tout arranger, j'ai appris que, vendredi, la veille du week-end de Pâques, est un jour férié. Je deviens fou. Je me demande si Kaly verra un jour un éléphant ou un lion et les merveilles de l'Océan Indien que je comptais lui faire découvrir en Tanzanie et au Kenya. Je me demande comment je ferai pour traverser l'Éthiopie et le Soudan sans lui ? Les Baby's semblent aussi tristes que moi d'avoir perdu leur copain.



N'ayant presque plus d'argent, (le passage en douane m'ayant coûté plus de quatre-vingt-dix dollars et la même somme pour un plein de gasoil à plus de sept francs le litre), je conserve le peu qu'il me reste pour payer les réparations de la boîte et du pare-chocs. «It's not too expensive», m'a dit le patron sans que je sache toutefois combien me coûteront les travaux. Je me méfie, ne téléphone nulle part et n'achète que peu à manger. Ne captant rien à la radio, ayant perdu mes lunettes de vue, je suis immobilisé sans la moindre occupation. Je remercie toutefois celui qui, de Là-haut, m'a aidé jusqu'à présent. J'ai réussi à rejoindre, après trois cents kilomètres parcourus avec une boîte cassée, le seul garage qui est en mesure de faire sérieusement ce type de réparation sur les mille kilomètres de route de la frontière à Dar Es Salaam. Garage où, par mesure de sécurité, (le coin étant selon le patron très dangereux), les Baby's et moi vivons la nuit, enfermés à bord de Nadrêva, entre les voitures en réparation et les flaques de cambouis. Et où, pour me laver, je me rends au robinet de la cour qui délivre une eau saumâtre. Ici, mis à part le patron, les employés ne parlent que le Swahili. Je ne peux communiquer avec personne. Dans la journée, il fait très chaud et le soir, je suis de nouveau assailli par les moustiques.



Je me pose mille et une questions sur les raisons discriminatoires qui poussent ces hommes, d'un même continent, à se détester. Je ne suis pas surpris que les hommes puissent être à ce point idiot. Je prends seulement conscience des rivalités qui existent entre les Africains de l'Ouest et ceux de l'Est. Je constate aussi le comportement odieux que certains ont vis-à-vis de leurs frères de sang... Je pense aux nombreuses choses que les Africains nous reprochent, mais au vu de leurs agissements, je comprends mal qu'ils puissent nous accuser de racisme. Je rumine. Je me demande pourquoi nous ne sommes pas restés à Libreville. Ce retour, qui s'annonçait facile, s'avère, pour d'autres raisons, tout aussi difficile que l'aller. Je crains de ne jamais arriver à Paris. Les soirées me paraissent interminables. Kaly et nos « lumineuses » conversations me manquent. Une bonne douche me manque. Mes lunettes me manquent. Autour de moi, les collines boisées et magnifiques du Rift revêtent chaque soir les couleurs de la tristesse. Déterminé, avec ou sans Kaly, à aller jusqu'au bout, le courage lui ne me fait pas défaut. Et, ce soir, je me suis préparé des spaghettis bolognaise sans viande, avec les légumes qu'il me reste : oignons, ail et poivrons. Un repas pantagruélique arrosé d'une eau chaude au goût terreux. Ma lessive est faite, Nadrêva brille de tous ses meubles. J'occupe le temps comme je peux ! Kaly doit se demander pourquoi je ne lui donne pas de nouvelles et ce qu'il va devenir si je ne réussis pas à le faire entrer.

### **Dar Es Salaam - Tanzanie, Jeudi 20 avril 2000 :**

« Toute la région est envahie par les réfugiés de l'Angola, du Zaïre et du Nigeria... Pour autant, Dar Es Salaam est nettement moins dangereuse que ne l'est devenue Nairobi... » M'a dit, le patron du garage avant mon départ. Deux heures plus tard, les Baby's et moi arrivons dans la capitale tanzanienne, peu de temps avant que le consulat ne ferme ses portes. Un message m'y attend. Kaly me donne de ses nouvelles et m'affirme que son passeport lui a été confisqué par les douaniers zambiens. Hébergé dans une « Guest house », il attend que le temps passe. Je suis rassuré. Je n'avais pas osé téléphoner à la frontière de peur que notre ami ne l'ait franchie illégalement et que mon appel n'alarme les douaniers. Le consul me donne rendez-vous le lendemain matin et me conseille le parking d'un hôtel situé à quelques encablures. Les réparations de Charly ne m'ayant coûtées que soixante-quinze dollars, je peux m'offrir le restaurant avec le

peu d'argent qu'il me reste, le premier depuis Libreville. Grâce à la gentillesse du propriétaire, je peux enfin prendre une douche et, propre comme un sou neuf, je me dirige vers le restaurant de l'hôtel. J'ai envie de voir d'autres têtes que celles des mécaniciens et de bien manger. Enfin environné d'un jardin arboré et fleuri, le restaurant regorge de belles et jeunes prostituées qui me font de nombreuses avances que je repousse. Les risques encourus chaque jour sont suffisants, il ne me semble pas utile d'en rajouter. En y réfléchissant bien, Kaly me déçoit. J'étais persuadé que l'homme qui avait soi-disant franchi illégalement plusieurs frontières, m'attendrait à Dar Es Salaam. Je m'aperçois, une fois de plus, que mon ami ne compte que sur moi pour régler ses problèmes et sur l'homme blanc pour payer... Advienne que pourra, me dis-je. Si notre destin était de nous quitter à ce moment-là, qu'y puis-je ? La lettre qu'il m'a signé à Bamako me libère de toute responsabilité.



Un homme d'une cinquantaine d'année vivant au Québec, rencontré à la réception, me fait signe de le rejoindre à la table qu'il partage avec son épouse. L'homme qui, lui aussi, a connu précédemment de graves difficultés et de sérieuses galères travaille pour les Nations Unies. Le dîner achevé, cet homme éprouvé et courageux me confie qu'il a l'impression d'avoir un homme « neuf » en face de lui. Je me demande quel plus beau compliment mon interlocuteur pourrait me faire. Il me prévient aussi des dangers de Nairobi où il a été récemment agressé, par deux fois, en pleine après-midi. Alors qu'il me photographie devant ma belle Nadrèva protégée par deux gardiens Massaï, je lui demande s'il connaît un endroit en Afrique où l'on ne risque pas sa peau ? De la musique me parvient d'une boîte de nuit située à l'autre bout du parking de l'hôtel. Les voitures démarrent ou s'arrêtent en faisant rugir leurs moteurs. Nombreux sont ceux qui, en ce week-end de Pâques, ont envie de s'amuser. Le bruit m'empêche de dormir. Je pense à Corinne que je n'ai toujours pas eue au téléphone. Scotchés contre moi, Jazz et Zimba me réclament des câlins et de l'amour.

### **Consulat de France, Dar Es Salaam, Vendredi 21 avril 2000 :**

Le consul m'ayant donné rendez-vous à neuf heures, je rencontre l'un de ses collaborateurs qui s'occupe déjà de l'affaire. Les bureaux étant fermés, ses efforts sont vains. Vers douze heures, après avoir

enfin pu joindre Kaly ainsi que ma sœur et Corinne par le téléphone du consulat (aux frais des contribuables français), le consul adjoint me déconseille de rester à Dar Es Salaam où d'autres Français ont été pillés quelques jours auparavant devant leur hôtel. Présent lors de cette conversation, le consul honoraire à Arusha et propriétaire d'un petit hôtel m'invite à le rejoindre dès que je pourrai.

### **Tanzanie, Samedi 22 avril 2000 :**

Les Baby's et moi bivouaquons une nouvelle nuit dans un petit village tanzanien où les habitants ne parlent pas un mot d'anglais. Bien qu'ayant changé un peu d'argent, je n'ai pas fait de courses et mon dîner de ce soir se résume à la dernière boîte de sardines qu'il me reste. Je ne suis pas mécontent d'avoir quitté Dar Es Salaam, ses deux millions d'habitants, sa pollution et son bruyant parking. Venu boire un verre d'eau et manger une banane, c'est tout ce que j'ai à lui offrir, le chef du village admire ma caravane pendant que femmes et enfants la contemplent de l'extérieur. Leurs yeux pétillent... Le vieil homme et moi restons ainsi pendant près d'une heure l'un en face de l'autre sans pouvoir communiquer autrement que par signes et mimiques soulignés par de beaux sourires. Le ciel est chargé de nuages et, pour la première fois, nous avons roulé sous la pluie. Devant l'une des cases, pendant que les femmes discutent et rient à l'intérieur, trois hommes sont allongés autour d'un feu de bois. Plus loin les insectes entament leurs chants nocturnes et les lucioles s'étonnent de leurs traits de lumière. A nouveau seul dans ma caravane, je pense à Corinne mais aussi à Laetitia et à ce que nous avons vécu lors d'un précédent séjour dans cette région.



C'était au cours d'un voyage qui, il y a sept ou huit ans, nous a conduit depuis Arusha vers le Serengeti Park et le cratère de Ngorongoro et par la suite à Mombasa où un homme nous a proposé une cigarette que Laetitia m'encouragea à acheter. Dans le taxi qui nous ramenait à l'hôtel elle me dit que cette herbe ne sentait rien et semblait inoffensive. N'étant pas un spécialiste, (je n'en avais fumé que deux ou trois fois), j'écoutais ce que me disait ma jeune compagne d'un air dubitatif. Et cette nuit là fut la plus folle de nos nuits. Nous avons fait l'amour pendant plus de douze heures sans que rien vienne interrompre cet intense échange. Mon sexe était gonflé comme celui d'un étalon. Je croyais être un dieu et j'étais le plus beau des mâles. Les parfums de la nuit nous pénétraient, les cigales et les grillons chantaient l'hymne de la

victoire. Les voisins cognaient à la cloison, mais je continuais à la fourrager et nous jouissions comme des fous. Laetitia hurlait de plaisir, demandait grâce et m'encourageait à continuer de la pénétrer de mon sexe géant. Les mots érotiques que nous échangeons nous excitaient davantage encore. Etourdis, comblés, secoués, gavés de nos hallucinations, groggy de nos éjaculations, j'étais un homme régnant sur la faune féminine, un dompteur capable de lui faire traverser le cercle de feu, un alpiniste lui offrant son piolet pour l'élever vers les cimes du Kilimandjaro.

Par leurs jeux, les babouins nous ramenaient à la réalité et nous étions allés prendre notre petit déjeuner près de la piscine faisant face à l'océan. Nous ne savions plus où nous nous trouvions. Revenus à notre chambre, la tourmente nous a repris, la tempête nous a de nouveau conquis, le cyclone nous a de nouveau enveloppés de ses ravages et tandis que dans sa gloire, pareil à un soleil levant qui éclaire un champ de carnage, mon sexe rayonnait sur sa victime étendue.

### **Arusha - Tanzanie, dimanche 23 avril 2000 :**

Bordée de magnifiques paysages et de gigantesques baobabs, la route nous a menés à Arusha où je passe la fin du week-end de Pâques environnés d'une belle végétation. Situé à mille quatre cents mètres d'altitude, la jolie petite bourgade, (où cohabitent une multitude de flamboyants en fleurs), offre le fabuleux décor des cimes enneigées du Kilimandjaro que je contemple depuis les fenêtres de Nadrêva, confortablement installé dans le jardin du petit hôtel qui appartient à Marc, le consul honoraire.



En compagnie du petit groupe d'avocats français qui loge à l'hôtel et de François Roux, l'avocat choisi par l'un des accusés Rwandais pour sa défense, j'ai, ce matin, assisté à une messe célébrée en swahili dans une église anglicane. Puis, le groupe étant parti passer la journée dans un parc animalier, je suis à nouveau seul pour ce jour de fête et je pense à Corinne et à la «Pointe» où elle passe son week-end et peut-être s'y sentir aussi seule que je peux l'être. François Roux m'ayant prêté des lunettes de fortune, je peux me remettre au travail en attendant que le groupe revienne. Attendre, toujours attendre est, me semble-t-il, le lot quotidien de ce retour et je suis las d'attendre. J'ai attendu plus de trois longues semaines dans le port du

Cap, trois longs jours dans un garage tanzanien et maintenant que le week-end de Pâques et ses quatre longs jours fériés se termine pour que le service de l'immigration à Dar Es Salaam ouvre enfin ses portes. J'attends, et j'espère, que l'ambassade de France réussira là où j'ai échoué et qu'elle obtiendra le visa d'entrée pour Kaly bloqué à la frontière tanzanienne depuis plus de six jours ! Le chant du muezzin me rappelle qu'il a été bloqué par le premier pays musulman que nous ayons rencontré sur le retour.

### **Arusha - Tanzanie, mercredi 26 avril 2000 :**

Les amis et associés de François m'ayant invité à les suivre au cours de cette journée, nous sommes reçus par le Président et le Secrétaire Général du tribunal et nous assistons à la première plaidoirie de la défense et à l'audition du premier témoin favorable au Bourgmestre de Matanza.



Comme les autres détenus jugés à Arusha, cet homme doit répondre de crimes contre l'Humanité et de génocide de plus de huit cent mille personnes. Face à cet homme, (que j'observe au travers de la vitre blindée qui nous séparent de la salle des audiences), je m'interroge sur l'accusé dont certains disent qu'il est l'un des responsables du massacre de vingt mille de ses concitoyens, ou, comme d'autres témoins l'assurent, un bon maire qui a sauvé des vies humaines. Pendant que le monde civilisé le juge, certains de ses compatriotes, anciens ministres ou simples exécutants, croupissent en prison depuis plusieurs mois. Je ne suis pas sûr que ce procès change fondamentalement quelque chose en Afrique. Les guerres tribales y existent depuis la nuit des temps. Les Hutus ont massacrés les Tutsis qui avaient préalablement exécuté de sang froid des Hutus. Minoritaires dans leur pays, les Tutsis détiennent le pouvoir, prêchent pour la réconciliation nationale et massacrent, violent et pillent les villes et la population du pays voisin : le Congo Démocratique... En écoutant les dépositions, je pense au procès de Nuremberg ou au massacre des Indiens des Caraïbes et à une église qui, elle, n'a jamais été condamnée. Pour ce procès de dimension internationale, l'assemblée générale des Nations Unies a alloué au tribunal pénal international, pour le Rwanda, employant 729 personnes représentant plus de 80 nationalités, un budget de \$79.753.900 pour l'année 2000. François Roux est à Arusha depuis presque un an. Ses plaidoyers, l'interrogation des témoins, les requêtes du tribunal

ou celles du procureur le garderont là pour encore de nombreux mois. « Le maire de Matanza est une victime et non un bourreau... ». Ému par les mots qu'emploie son avocat, le bourgmestre à la carrure de catcheur laisse perler une petite larme de ses yeux éteints. J'admire la verve avec laquelle l'avocat défend celui qui, peut-être, a trahi les droits fondamentaux de l'Homme. Un avocat à qui la parole est enfin donnée alors que le procès a débuté sept mois auparavant. Subjugué, j'écoute attentivement ce grand professionnel parler des Grands Lacs, des deux pays frères le Burundi et le Rwanda, des victimes dont les corps jonchaient le sol et flottaient sur les rivières ou s'amoncelaient dans les églises et dans les fosses communes ou d'un stade dont j'ai oublié le nom et des tueries qui s'y sont déroulées. Puis, le défenseur parle des Hutus et des Tutsis, de ceux qui avaient le droit de vivre et de ceux dont la mort était commanditée, des coupables et des criminels, d'extermination et d'instruments utilisés contre les ethnies, de la mission des juges et du rôle d'un tribunal international, des réfugiés qui mangeaient de l'herbe pour calmer leur soif et leur faim, de Matanza et de ses 20 000 morts, des témoins menacés et de l'histoire du Rwanda... Le Président norvégien et les deux juges turc et sri lankais écoutent eux aussi attentivement ce que dit l'avocat français. Aucun journaliste n'est présent. « Pas assez vendeur », nous dira plus tard le chargé de presse. La télévision intérieure et autres appareils audio traduisent fidèlement chaque parole, regard et geste. Puis, le rideau étant fermé, le premier témoin de la défense pénètre dans la salle d'audience. L'homme est interrogé sans être vu du public. La caméra reste rivée sur François Roux et les deux avocats qui le secondent, un Africain corpulent et une frêle jeune femme. Imperturbable, l'accusé devra attendre encore quelques mois pour connaître la sentence.

PEACE through JUSTICE

International Criminal Tribunal for Rwanda  
Tribunal pénal international pour le Rwanda

LA PAIX par LA JUSTICE



... "I hope that the message that comes out of this court (ICTR) to the entire African continent and beyond, that the days when one was more likely to be hanged or gored or to be imprisoned for life for killing one man and possibly getting away when you killed hundred thousand are over and that impunity is not going to be allowed to stand and I would hope if we succeed in Rome and establish a criminal court we even send a much more powerful message"...

Kofi Annan, Secretary-General, United Nations

... Mon espoir est que le Tribunal adresse au continent africain et au monde entier le message suivant "le temps est révolu où on risquait d'être pendu, supplicié ou emprisonné à vie pour un meurtre" pendant que d'autres pouvaient tuer impunément des centaines de milliers de personnes. Et si la conférence de plénipotentiaires de Rome aboutit à la création d'une cour permanente, le message ne s'en trouvera-t-il renforcé?"...

Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

« Le tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) est habilité à juger les personnes présumées responsables de génocide ou autres violations graves du Droit International Humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'Etats voisins entre le premier janvier et le trente et un décembre 1994. Le TPIR a été créé le 8 novembre 1994 par la résolution 955 du Conseil de sécurité. Par sa résolution 977 du 22 février 1995, le Conseil de sécurité a établi le siège du tribunal à Arusha (République Unie de Tanzanie). Les premiers actes d'accusation ont été émis en novembre 1995, après l'élection des premiers

*juges. La chambre d'appel et le bureau du Procureur sont situés à La Haye (Pays-Bas), tandis que le Procureur adjoint est basé à Kigali, (Rwanda). Les juges sont élus par l'Assemblée générale des Nations unies... 29 actes d'accusation ont été établis à l'encontre de 50 personnes. Le TPIR a aménagé un Quartier pénitentiaire de l'ONU dans les locaux de la prison d'Arusha. Le Quartier pénitentiaire compte 56 cellules. Au total, 44 personnes sont actuellement détenues sous l'autorité du tribunal. 40 parmi elles sont détenues au quartier pénitentiaire du tribunal à Arusha.- Plusieurs jugements rendus et plusieurs sentences prononcées par le tribunal condamnent certains des accusés à la prison à vie et d'autres à 25 ou à 15 ans d'emprisonnement. Tous sont reconnus coupables de génocide. Plus de 200 témoins du Procureur et de la défense en provenance de 12 pays africains, européens et américains ont déjà témoigné devant le tribunal... A la date du premier mars 2000, 56 avocats de la Défense sont commis pour défendre les accusés. Tous les accusés, sans exception, se sont déclarés indigents et ont demandé au tribunal de leur commettre un Conseil. Ces Conseils commis d'office sont rémunérés par le tribunal. Des 56 conseils commis d'office : 25 viennent d'Europe; 14 d'Afrique et 17 d'Amérique du Nord... » Après avoir lu attentivement ce texte remis au public, le paragraphe suivant me fait sursauter : « Le 12 février 1999, le Greffier du tribunal et le gouvernement malien ont signé un accord dans lequel le Mali s'engage à accueillir des condamnés pour l'exécution de leur peine. Le Mali est devenu ainsi le premier pays à signer un accord avec le TPIR...».*

En lisant ces lignes, je pense à Kaly, condamné sans autre jugement que celui d'un douanier. J'ai beau me répéter que mon ami est adulte, qu'il savait parfaitement à quoi il s'exposait, rien n'y fait... Je culpabilise ! J'ai beau me dire que je n'ai rien à me reprocher, que j'ai tout fait pour que mon ami soit heureux, que j'ai fait ce qu'il fallait pour qu'il rentre au Gabon, en Afrique du Sud et au Botswana ou au Zimbabwe et en Zambie, rien n'y fait, je culpabilise. Que puis-je faire de plus ? En sachant que je suis aussi impuissant que peut l'être l'ambassade de France ! Je pense à mon ami qui a peur, à celui qui s'inquiète de son statut d'Africain, à celui qui réclame mon aide... J'entends ses appels, je me dis qu'il a froid et faim, qu'il est malheureux et, qu'une fois de plus, ses rêves et ses espoirs aboutissent à un échec. Je l'entends crier son désespoir et, impuissant, je ne peux qu'attendre et espérer que l'ambassade finisse par trouver une solution, à laquelle je ne crois plus. Le service tanzanien demande en quoi cette affaire concerne la France et exige de notre consul une lettre explicative...

### **Arusha - Tanzanie, vendredi 28 avril 2000 :**

Je ne sais pas ce que je dois faire. Si je dois partir ou rester, si je dois attendre ou poursuivre ma route ? Nous avons mis dix jours pour arriver à la frontière tanzanienne et je suis bloqué dans ce fichu pays depuis douze jours. Décidemment, ce chiffre semble me poursuivre ! Les dernières nouvelles ne sont pas des plus réconfortantes. Les services de l'immigration réclament toujours la lettre que le consul ne s'empresse pas de leur communiquer et exigent, de surcroît, une somme de deux cents dollars pour « étudier » l'affaire. Ils promettent une réponse sous quinze jours. Je pense et rumine tout cela lorsque j'ai une nouvelle idée. Persuadé que ma rencontre avec le petit groupe d'avocats et notre réunion avec le Secrétaire Général du Tribunal n'étaient pas fortuites, je décide de retourner voir ces hommes au contact fort sympathique. D'origine nigériane, le Greffier était surpris que je connaisse si bien son pays et persuadé des pouvoirs que détient un homme qui dirige une telle administration, je pense qu'il est certainement en mesure de nous aider. Seul, son adjoint, (un Camerounais qui parle parfaitement français, celui qui nous a servi de traducteur lors de la réunion), est présent au tribunal. L'homme me reconnaît dès mon arrivée et me reçoit immédiatement en m'appelant « Cher Maître ». Je lui révèle très rapidement ma véritable identité. Sensible à mes arguments et à notre histoire que je lui fais lire sur l'exemplaire de « L'Union », comme par mes différentes lettres accréditives, l'homme décide de m'aider. Il convoque celui qui, au sein de l'organisation, s'occupe de l'immigration des témoins et autres avocats ou juges. L'officier tanzanien, lui aussi, écoute et lit notre histoire avec compassion. Lundi étant à nouveau un jour férié, il promet de m'aider dès mardi matin. L'un de ses amis peut prendre la décision de laisser entrer Kaly. Il ne me reste plus que quatre jours à attendre avant de connaître le verdict des autorités.



### **Arusha - Tanzanie, dimanche 30 avril 2000 :**

Le groupe d'avocats étant parti en safari pour le week-end, je dîne une nouvelle fois seul. Au loin, des chiens aboient et Jazz répond. Tous les chiens du monde aboient dans la même langue, me dis-je en écoutant la pluie qui redouble d'intensité. Alors qu'il avait préalablement un appétit d'oiseau, Jazz attend maintenant impatiemment l'heure de la gamelle... Il réclame ! L'air frais leur fait du bien, les Baby's dévorent. Ces quelques jours de repos forcés au milieu des fleurs, plantes et arbres tropicaux où les hordes de moustiques sont inexistantes pourraient être paradisiaques si je n'avais pas envie de reprendre la route, d'avancer et de savoir ! Dans l'attente de mon tajine qui cuit doucement sur le brasier, je pense à mes meubles qui m'attendent dans un box parisien depuis presque un an. Je pense à tout ce que j'ai laissé derrière moi... à mes bureaux, à ma caution bancaire et à tout ce à quoi je serais à nouveau confronté le jour où mon passé me rattrapera. Je me demande aussi où j'habiterai après cette incroyable excursion...



Corinne fête son anniversaire que j'aurais tant aimé partager avec elle et, en pensant au jour où je la retrouverais, en désespoir de cause, j'ai, ce matin, acheté sur le marché de quoi me préparer un excellent tajine. En faisant mes courses, j'édifiais le petit problème arithmétique que je lui poserais à mon retour : sachant que deux poivrons coûtent le tiers du kilo de tomates qui, lui même est au prix du kilo de pommes de terre et d'oignons et que pour l'ensemble j'avais déboursé 2000 shillings (environ 20 francs) sur le marché, combien ai-je payé mes deux poivrons ? Sachant que, pour la réparation de mes deux paires de chaussures, j'ai déboursé le prix du kilo de tomates, combien ai-je payé la réparation de mes chaussures ? Les bananes dont je me rassasie depuis que je suis en Afrique m'ont coûté les deux tiers du kilo d'oignons. Combien ai-je payé mes quinze bananes ? Corinne pourra ainsi constater que faire ses courses sur le marché africain d'Arusha, reste tout de même beaucoup plus abordable que de s'approvisionner à Libreville.

Me laissant guider par la rumeur et les cris des commerçants, au fil des allées, je calquais mon allure sur celle, nonchalante, des autochtones qui faisaient leurs achats à des étals regorgeant d'épices aux couleurs safran, de mangues et d'ananas ou de piles de poissons séchés. Plus loin, sur d'autres allées toutes aussi riches en couleurs, d'autres achetaient de la vaisselle en plastique ou des brasiers en fer et de la belle viande d'agneau ou du filet de bœuf à 1300 shillings le kilo.

### **Arusha - Tanzanie, vendredi 5 mai 2000 :**

« Les Rwandais qui travaillent pour les Nations Unies à Arusha n'ont pas obtenu leurs visas pour la France !... », me dit l'officier de l'immigration du tribunal qui a fait son possible pour obtenir le visa tant souhaité. Visiblement décontenancé par la réponse de son supérieur à Dar Es Salaam, il m'avoue qu'il ne peut plus rien tenter d'autre. Face à l'incompréhension de fonctionnaires pour qui la vie humaine n'a que peu d'importance et pour qui seules comptent les prérogatives d'un pays qui refusent les Noirs d'Afrique de l'Ouest, je me demande ce que vaut le défi que je me suis fixé ? Face à la vie d'un homme, d'un ami, je n'ai pas envie d'être un salaud. Je n'ai pas envie non plus de me dire, à chaque fois que je penserai à ce magnifique voyage béni des dieux, que j'ai abandonné un pote. Je me veux différent de ceux qui n'ont pas eu les mêmes sentiments à mon égard, qui ont été de vrais salauds. Des ex-amis qui, eux, n'ont pas hésité à

me faire coucher sur le sol de leur appartement afin que je ne m'installe pas. Pris au piège de ma conscience, face aux risques qu'encourent Kaly, je n'hésite plus entre continuer mon voyage ou rebrousser chemin. Je décide de porter secours à celui qui, sans argent et sans ses affaires, sera condamné à la prison. Bien que conscient que les douaniers botswanais ou sud africains, en feuilletant le passeport de Kaly où il est mentionné qu'il a été refoulé à la frontière tanzanienne, ne nous faciliteront plus l'accès à leur pays, ma décision est prise. En espérant que cet énergomène soit toujours à la frontière (où nous avons en vain cherché à le contacter), je rebrousse chemin et pars pour une petite ballade de mille cinq cent kilomètres sans être assuré qu'il soit toujours là. Cette marche arrière est la première depuis le début de ma nouvelle vie. Face aux vingt-deux milles kilomètres parcourus depuis mon départ de France, dont sept mille depuis Captown, je me dis que ces mille cinq cent là représentent peu de chose et valent vraiment la peine d'être tentés.

